Les métiers au contact des animaux - Partie 3 : les métiers de loisir et de sport Accompagnateur de tourisme équestre

L'accompagnateur de tourisme équestre (ATE) organise et conduit des promenades et des randonnées à cheval sur des itinéraires adaptés au niveau des cavaliers et veille à leur sécurité. Il est responsable du bon déroulement des promenades et des randonnées qu'il organise. Avant la sortie, il prépare les chevaux (soins corporels et entretien du matériel). Selon la durée de la sortie, il s'occupe également du ravitaillement et des lieux de halte. Pendant la sortie, il partage sa connaissance et sa passion du cheval et fait découvrir aux cavaliers la région traversée. L'accompagnateur de tourisme équestre peut travailler dans un club équestre, un club de vacances ou un gîte équestre, ou pour une municipalité lors d'animations touristiques. Dans tous les cas, il participe à la comptabilité et à la gestion. Ce métier est une activité saisonnière, pendant la saison touristique (entre mai et septembre), et parfois pendant les petites vacances scolaires, qui s'exerce généralement en complément d'un autre métier.

Etudes/formation

Pour devenir accompagnateur de tourisme équestre, il faut le titre à finalité professionnelle d'accompagnateur de tourisme équestre (ATE) organisé par la FFE dont l'accès se fait sur un test d'entrée pour des personnes majeures, titulaires de la licence sportive fédérale de l'année en cours, et ayant un niveau "galop fédéral 6" et totalisé 7 jours de randonnée.

Cette formation peut également se faire par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Le CQP animateur soigneur de tourisme équestre, le CQP organisateur de randonnées équestre, le brevet de meneur accompagnateur en tourisme équestre (attelage) ou le brevet de chef de caravane (attelage) ouvrent également au titre d'ATE.

Un ATE peut ensuite devenir loueur de chevaux ou propriétaire de centre équestre, enseigner l'équitation en passant le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) activités équestres, mention tourisme équestre, conduire un attelage avec une qualification complémentaire.

Salaire

Le salaire d'un ATE débutant est le SMIC.

Moniteur équestre

Dans un centre équestre, le moniteur d'équitation, éducateur sportif diplômé des activités équestres, organise et dispense des leçons d'équi-tation. Il détermine un programme et des étapes de formation adaptés au niveau des cavaliers : débutants ou confirmés. Il assure l'enseignement de base du sport équestre et de tout ce qui est indispensable à sa pratique : abord et soins de l'animal, préparation de la monture et du cavalier, mesures de sécurité…

Le moniteur d'équitation a donc l'enseignement comme activité principale, mais, en fonction de l'importance du personnel du centre équestre, il peut aussi être chargé de l'entretien, de la gestion, de l'accueil du public, voire de la communication.

Le moniteur d'équitation travaille presque toujours en plein air, sauf dans certains manèges couverts. Ses horaires sont variables, notamment en fonction de la saison, et peuvent être extensibles. Il peut être agent territorial, salarié d'un établissement hippique ou travailler à son compte.

Études / Formation

Pour devenir moniteur d'équitation, il faut obtenir le BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, activités équestres. Pour cela, il faut avoir un niveau scolaire CAP/BAC Pro, être titulaire du PSC1, avoir 18 ans, et déjà un bon niveau en matière de sport équestre (épreuves correspondant à un niveau de galop 7 de la FFE). Le BPJEPS peut se préparer en formation initiale, en apprentissage, ou avec un contrat de professionnalisation pour les candidats déjà salariés d'un club hippique.

Ensuite, pour approfondir sa formation et progresser dans l'univers du cheval, on peut passer le BAC Pro agricole conduite et gestion de l'entreprise hippique.

Avec un DEJEPS, Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (niveau bac + 2), un moniteur d'équitation peut devenir enseignant responsable pédagogique pour former des moniteurs à l'enseignement de l'équitation, seconder un gérant de centre équestre et donner des avis sur les prestations des moniteurs.

Salaire

Le salaire d'un moniteur d'équitation débutant est environ 1 500 € brut par mois ; entre 1 900 € et 2 100 € par mois pour un enseignant responsable pédagogique.

Jockey/lad/driver

Le jockey est un sportif de haut niveau qui monte (selle) ou drive (sulky) des chevaux de propriétaires lors des courses hippiques (trot attelé, trot monté, galop sur plat, obstacle). Il peut concourir jusqu'à 6 fois dans une journée.

Le poids du jockey est réglementé : plat, entre 46 et 54 kg pour 1,55 m ; obstacle, jusqu'à 60 kg pour 1,60 m. Il doit pré-senter des qualités techniques et physi-ques de compétiteur, les risques de chu-tes ou blessures sont réels.

Le lad-jockey et le lad-driver sont des cavaliers d'entraînement, recrutés par des écuries de course. Ils ne montent pas en courses mais sont d'excellents cavaliers. Le lad-jockey s'occupe plus particulièrement de chevaux de galop, tandis que le lad-driver gère les trotteurs. Ils permettent à l'entraîneur d'assurer un suivi régulier et une qualité de travail constante. Ils effectuent aussi des tâches de débourrage de jeunes chevaux et de dressage. Les lads participent également aux travaux d'écurie : paillage, entretien de la sellerie et des harnachements. La connaissance parfaite de tous les aspects du cheval de course est indispensable.

Etudes/formation

La première voie d'accès au métier est le CAPA (certificat professionnel agricole).

- CAPA lad-cavalier d'entraînement.
- CAPA soigneur d'équidés.
- Certificat de spécialisation (CS) éducation et travail des jeunes équidés (niveau bac +1).
- BAC Pro conduite et gestion de l'entreprise hippique : pour ceux qui souhaitent se reconvertir dans la direction et la gestion d'un établissement hippique.

Un lad peut devenir jockey (sélection sévère : 5% de réussite seulement). Les autres peuvent, avec de l'expérience, prendre un poste de premier garçon (chef d'écurie) et encadrer une équipe ou se spécialiser comme garçon de voyage (responsable des chevaux pendant les courses). Certains, avec une formation complémentaire, deviennent entraîneurs.

Salarié, le jockey commence apprenti (16 ans), puis devient jockey professionnel (18 ans) et premier jockey. Avec de la notoriété, un jockey peut travailler en indépendant. La carrière des jockeys est courte. Celle des lads un peu plus longue. La reconversion s'effectue généralement dans le milieu du cheval : prise de part dans une société, prise d'intérêt dans des chevaux de courses, élevage, entraînement, enseignement, management, marketing, journalisme…

Salaires

Un lad-jockey/driver débute au SMIC (1458 € brut mensuel) mais peut recevoir des primes. La rémunération d'un jockey professionnel est plus complexe. Elle est différente selon le type de course et évolue en fonction de ses performances. Le jockey perçoit un fixe autour de 1 400 € net auquel s'ajoute un pourcentage du prix en cas de monte gagnante : 5 % pour le trot, 10 % pour le plat, et 9 % pour l'obstacle.

Le secteur des courses hippiques est très dynamique et le nombre d'emplois dans ce domaine progresse. Le seul travail d'entraînement quotidien du cheval de course (lad-driver et cavalier d'entraînement) représente environ 4 100 emplois en France.

La filière du cheval propose de nombreux autres métiers autour du sport comme :

- Animateur poney.
- Directeur de centre équestre.
- Coach de compétition.
- Cavalier professionnel.
- Groom.
- Cavalier d'entraînement.
- Cavalier de spectacle.

Référence : http://www.onisep.fr/content/download/730807/13763440/file/La-filiere-equine-metiers-formations.pdf